

VOUS ÊTES ARTISAN(E) ?

PARTICIPEZ À LA 17^E JOURNÉE DE L'ARTISAN ET FAITES RAYONNER VOTRE SAVOIR-FAIRE GRACE AU LABEL « ARTISANAT CERTIFIÉ »

La 17^e Journée de l'Artisan aura lieu le 19 novembre 2023. Cette journée a pour objectif de promouvoir et valoriser le savoir-faire artisanal de nos régions. Cet événement, organisé à l'initiative du SPF Economie et du ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME, remporte chaque année un succès grandissant auprès du grand public.

PARTICIPEZ À LA JOURNÉE DE L'ARTISAN

Lors de cette journée, vous pourrez présenter votre travail au grand public. Vous êtes libre de l'organiser comme vous le souhaitez, en veillant néanmoins à respecter quelques règles simples :

- bénéficier du label « Artisanat Certifié »
- proposer au minimum une démonstration, une animation ou encore une visite guidée de votre atelier. Toutes autres activités comme des jeux ou même des ateliers participatifs sont les bienvenues.

Vous pourrez également profiter de cet événement pour vendre vos créations.

La participation à la Journée de l'Artisan est entièrement gratuite. Pour participer, vous devez néanmoins bénéficier du label officiel « Artisanat Certifié ». Vous ne disposez pas encore de la certification ? Demandez-la gratuitement sans tarder !

POURQUOI DEVENIR ARTISAN(E) CERTIFIÉ(E) ?

Grâce à ce label :

- ✓ vous bénéficiez de la seule et unique reconnaissance officielle du statut d'artisan en Belgique ;
- ✓ vous valorisez votre savoir-faire auprès du grand public ;
- ✓ vous profitez d'une campagne de communication nationale lors de la Journée de l'Artisan ;
- ✓ vous recevez un kit de communication pour promouvoir la Journée de l'Artisan localement avant et pendant l'événement.

Bonne nouvelle ! Autrefois réservé aux artisans à titre principal, le label est désormais accessible aux artisans à titre complémentaire.

Comment faire ?

Rendez-vous sur le site lesartisans.be pour découvrir les conditions d'octroi du label.

INFOS ET INSCRIPTIONS
<https://journeedelartisan.be/>

Date limite d'inscription à la Journée de l'Artisan : 9 octobre 2023

En cas de retard, il ne sera plus possible de recevoir de kit de communication imprimé